



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
Hauts de France

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

DIHAL

Financé par :



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

Avec le soutien de :



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

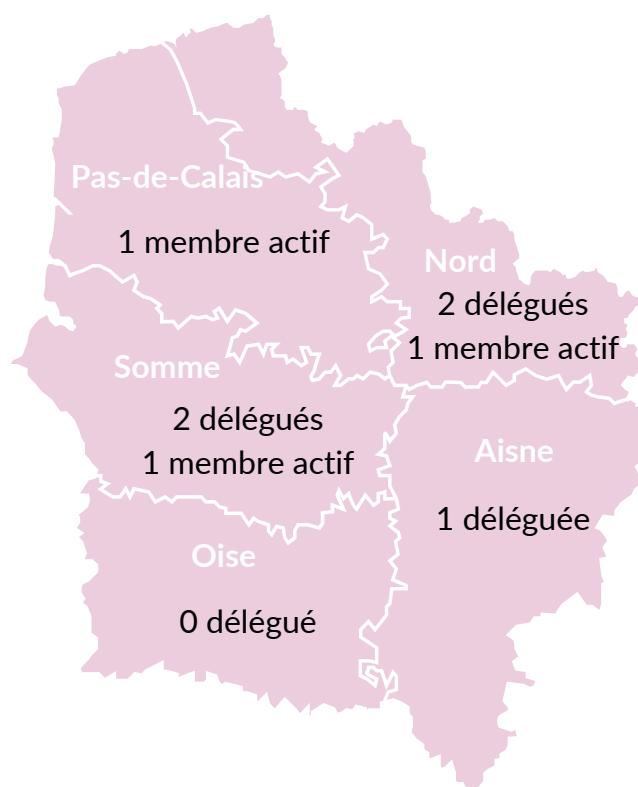
SOMMAIRE

1. Eléments quantitatifs.....	p.3
1.1. Le CRPA Hauts-de-France	p.3
1.2. Les plénières du CRPA Hauts-de-France.....	p.4
1.2.1. Les participants.....	p.4
1.2.2. Les structures participantes.....	p.5
1.3. Focus sur les plénières 2025.....	p.7
1.3.1. Plénière 1 : L'accueil des animaux en structures d'hébergement.....	p.7
1.3.2. Plénière 2 : Le logement.....	p.10
1.3.3. Plénière 3: Les violences intrafamiliales	p.14
1.3.4. Plénière 4: La culture dans tout ses états.....	p.17
1.4. Les représentations du CRPA Hauts-de-France.....	p.21
1.4.1 COMED départementales.....	p.21
1.4.2 PDALHPD.....	p.22
1.4.3. Conférence Intercommunale du logement.....	p.22
1.4.4. Comités stratégiques Partenariaux SIAO.....	p.22
1.4.5. Conseil National des Personnes Accueillies et Accompagnées.....	p.22
2. Eléments qualitatifs.....	p.24
2.1. Mobilisation régionale.....	p.24
2.2. Renforcement partenariaux.....	p.25
2.3. Soutien financier complémentaire.....	p.25
2.4. Investissement des délégués CRPA.....	p.26
3. Compte-rendu financier.....	p.27
Conclusion et perspectives 2026.....	p.29

I. ELEMENTS QUANTITATIFS

1.1. Le CRPA Hauts-de-France

Lors de la plénière de décembre 2024, à Arras, 5 délégués ont été élus ainsi que 3 membres actifs. Au total, la région des Hauts-de-France comptabilise donc 8 personnes qui souhaitent s'impliquer dans les missions du CRPA à partir de janvier 2025. Au même titre que 2024, 4 départements sur 5 en Hauts-de-France sont représentés par au moins un délégué.



En moyenne, les délégués et membres actifs ont participé à 88% des COPIL et plénières du CRPA en 2025. En effet, plusieurs représentants du CRPA ont eu une activité professionnelle plus dense en 2025, limitant parfois leur participation à ces instances.

1.2. Les plénières du CRPA Hauts-de-France

1.2.1. Les participants

En 2025, le CRPA Hauts-de-France a organisé quatre plénières à travers l'ensemble de la région. Le taux de réalisation est donc de 100%.

La participation aux plénières restent fortes. En moyenne, 76 personnes (personnes concernées, professionnels et membres du CRPA confondus) sont présentes à ces rencontres.

La règle du 1/3 de professionnels et 2/3 de personnes concernées est toujours respectée. En moyenne, 18 professionnels sont présents et 58 personnes concernées participent aux plénières du CRPA.

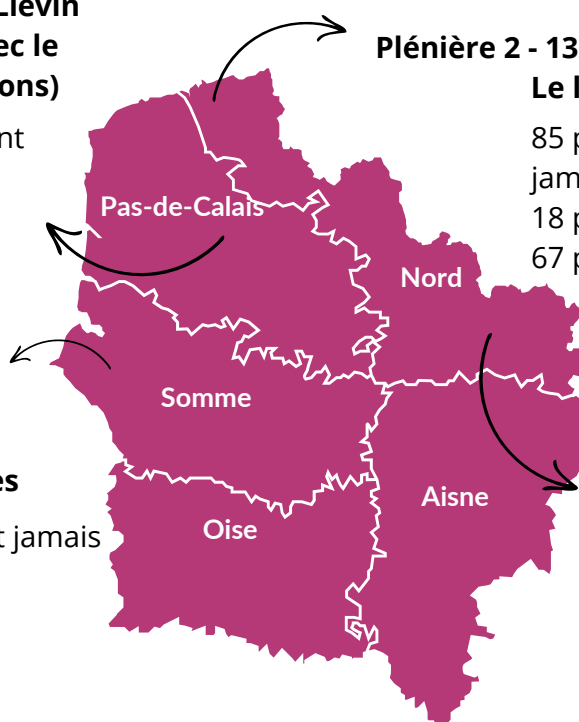


Plénière 4 - 19/12/25 à Liévin **La culture (en lien avec le programme Respirations)**

69 participants, dont 35 n'ont jamais participé à un CRPA
13 professionnels
56 personnes concernées

Plénière 3 - 03/10/25 à Montdidier **Les violences intrafamiliales**

71 participants, dont 23 n'ont jamais participé à un CRPA
17 professionnels
54 personnes concernées



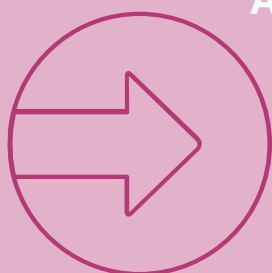
Plénière 2 - 13/06/25 à Dunkerque **Le logement**

85 participants, dont 28 n'ont jamais participé à un CRPA
18 professionnels
67 personnes concernées

Plénière 1 - 04/04/25 à Villeneuve d'Ascq **Accueil des animaux en structures d'hébergement**

79 participants, dont 41 n'ont jamais participé à un CRPA
25 professionnels
54 personnes concernées

AU TOTAL



4 plénières
304 participants, dont 127 n'ont jamais participé à un CRPA
73 professionnels
231 personnes concernées
82 propositions formulées

1.2.2. Les structures participantes

De façon générale, se sont souvent les mêmes structures qui se mobilisent sur les plénières du CRPA. Néanmoins, grâce aux actions d'aller-vers soutenues par la DIPLP en 2026, de nouvelles structures ont été rencontrées, et plusieurs d'entre elles ont participé aux plénières du CRPA au moins une fois. Les structures présentes grâce aux actions d'aller-vers sont inscrites en rose dans la liste ci-dessous.



Des personnes davantage représentantes de structures institutionnelles ont également participé à au moins une plénière au cours de l'année. Parmi elles, nous pouvons souligner

- Le commissaire à la stratégie de lutte contre la pauvreté
- L'IRIAE (Inter-Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique en Hauts-de-France)
- La DDETS du Nord (59)
- La DREETS
- La Communauté urbaine de Dunkerque
- L'Apradis (école du travail social dans le Somme)

Les structures se répartissent de la façon suivante :

	CHRS / Accueil de jour/CHU	Pension de famille	CADA / CAES	ACT	Autres	TOTAL
Plénière 1	10	3		2	3	18
Plénière 2	6	3	0	2	2	13
Plénière 3	1	2	1	1	7	12
Plénière 4	6	2	1	1	1	11
TOTAL	23	10	2	6	13	54

Au total, ce sont 54 structures qui ont participé à au moins une plénière au cours de l'année 2025.

Le tableau ci-dessous nous montre que globalement les CHRS / CHU et accueil de jour ont plus de facilité à mobiliser leur public que les CADA, ACT ou encore pensions de famille.

En moyenne, ce sont 14 structures différentes qui se mobilisent pour les plénières du CRPA.

Mobilisation moyenne par plénière CRPA selon le type de structure :

- CHRS / CHU ou accueil de jour : 6
- pensions de familles : 3
- CADA /CAES : 0.5
- ACT : 1,5
- Structures institutionnelles : 3.25

1.3. Focus sur les plénières 2025

1.3.1. Plénière 1 : L'accueil des animaux en structures d'hébergement



Objectifs:

- Présenter le cadre légal de l'accueil des animaux en structure d'hébergement
- Présenter des dispositifs existant dans la région (Gamelles pleines, SOLIVET, ...)
- Echanger avec des structures qui accueillent des animaux
- Déterminer les conditions d'accueil optimales des animaux, les conditions de cohabitation, les conditions des professionnels pour assurer leur mission en toute sécurité.

Date et lieu :

- 04/10/25 - Villeneuve d'Ascq

Les participants:

- 90 inscrits
- 79 participants (y compris membres du CRPA)
- 25 professionnels
- 54 personnes concernées
- 44 retours de questionnaires de satisfaction
- 41 nouveaux participants

Les participants par département:

- 54 personnes du Nord
- 14 personnes du Pas-de-Calais
- 10 personnes de la Somme
- 1 personne de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

- SOLIVET : présenter l'association et ses missions ainsi que le cadre de légal de l'accueil des animaux en structures d'hébergement.
- Gamelles Pleines : présenter les missions de l'association, leur fonctionnement, ...
- CHRS Rosa PARKS, CHRS Albert Jacquard : retours d'expérience de deux CHRS. L'un accueil depuis plus de 10 ans les animaux, le 2nd se lance dans l'aventure depuis peu.

Les travaux en ateliers:

Les participants ont été divisé en trois groupes : personnes accueillies sans animaux / personnes accueillies avec animaux / professionnels.

Chacun des groupes a dû réfléchir :

- aux contraintes liées à l'accueil d'animaux
- aux propositions pour favoriser l'accueil en structure

Un second atelier a été mis en place sous le modèle "Foire aux questions". Les éléments de cet atelier ont été repris dans le guide rédigé par la FAS Hauts-de-France sur l'accueil des animaux en structure.



Les propositions du CRPA:

17 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

Les propositions pour favoriser l'accueil des animaux en structure

Pour soutenir la prise en charge des frais liés à la présence animale :

- Proposer un partenariat avec l'ordre des vétérinaires pour soutenir les structures et les personnes propriétaires d'animaux en cas de soins vétérinaires
- Développer les contrats (mutuelles, assurances, etc) pouvant prendre en charge les frais liés aux animaux (frais vétérinaires, de garde, nourriture, ...)
- Prise en charge des anti-parasitaires et vermifuges
- Maximiser les partenariats tant pour la nourriture que pour les soins vétérinaires

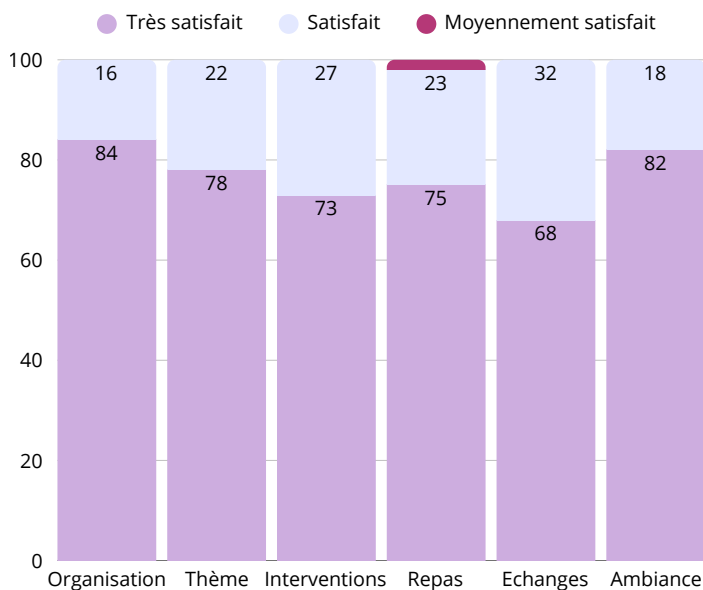
Pour accompagner les propriétaires d'animaux :

- Développer les places en CHRS permettant d'accueillir les animaux, et adapter les locaux des structures
- Proposer des heures de dressage avec un maître-chien
- Proposer de la médiation en cas de conflit
- Réaliser de la prévention contre la maltraitance
- Prévoir des informations / sensibilisation au dressage des animaux

Pour favoriser la qualité de vie de l'ensemble des résidents

- Obligation de tenir les animaux en laisse et les museler
- Obligation de la vaccination des animaux
- Mettre à disposition des cages / caisses en cas de troubles
- Prévoir plusieurs dispositions dans le règlement intérieur de la structure
- Prévoir des espaces spécifiques pour les animaux au sein de la structure
- Intégrer une assurance responsabilité civile, en cas de dégradations / blessures
- Pour les locaux : éviter la cohabitation des animaux / éviter les logements mobiles aux parois fines
- Dans les règlements intérieurs, anticiper des protocoles pour réfléchir en amont à un accueil des animaux qui soit convenable et respectueux

Satisfaction des participants



De façon générale, les participants sont satisfaits voire très satisfait de cette 1ère plénière 2025.

Satisfaction des participants (en %)

Les remarques principales

- L'absence de partage d'expérience dans une structure accueillant en collectif
- Le repas subit, comme souvent, plusieurs remarques : le végétarien un peu pauvre et l'inadaptation des couverts et assiettes,
- Le manque d'échanges entre les participants

Et après ?

Suite à cette journée, un travail au long court avec le commissaire à la stratégie de lutte contre la pauvreté s'est engagé autour notamment des frais vétérinaires liés à la présence d'animaux en structure.

En parallèle, la FAS a engagé des travaux sur cette même question. Une journée régionale a été organisée le 27 novembre 2025, et un guide a été rédigé en partenariat avec SOLIVET et ISLHA.



1.3.2. Plénière 2 : le logement



Objectifs:

- Présenter les politiques publiques en place en France sur le logement (cadre légal du droit au logement, logement social et logement privé)
- Etablir des préconisations sur le guide "Ma demande de logement social" de la FAS
- Proposer des solutions pour demain pour faciliter l'accès au logement des personnes précaires.

Date et lieu :

- 13 juin 2025 - Dunkerque

Les participants:

- 111 inscrits
- 85 participants (y compris membres du CRPA)
- 18 professionnels
- 67 personnes concernées
- 63 retours de questionnaires de satisfaction
- 28 nouveaux participants

Les participants par département:

- 32 personnes du Nord
- 19 personnes du Pas-de-Calais
- 24 personnes de la Somme
- 10 personnes de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

- Communauté urbaine de Dunkerque : présentation de l'AMI un logement d'abord à Dunkerque
- Président COMED 59 : présentation du cadre légal du droit au logement en France
- FAS Hauts-de-France : présentation du guide "Ma demande de logement social".

Les travaux en ateliers:

Ces travaux de groupes nous ont permis :

- De proposer des modifications et ajustements au guide "Ma demande de logement social"
- Déterminer les freins à l'accès au logement
- Proposer des solutions novatrices pour faciliter l'accès au logement des personnes en situation de précarité.



Les propositions du CRPA:

21 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

Un logement pour tous : avec ou sans papier !

Lien avec le statut du demandeur :



- Mise en œuvre des droits sociaux pour les personnes ayant le statut de réfugiés
- Augmenter les APL et le RSA
- Régulariser les personnes pouvant l'être
- Formation numérique obligatoire déduite de l'obligation CER imposant 15h / mois
- Etendre la garantie VISAL aux plus démunis
- Mieux questionner la mobilité des personnes

Lien avec l'accompagnement

- **Améliorer l'accompagnement des personnes**

°Plus de personnel °Augmenter les accompagnements et les permanences notamment pour mieux prioriser les critères des personnes et accompagner au montage du dossier °Mise en place d'ateliers réguliers pour accompagner les personnes (1x/mois)



- **Partenariat MDPH / bailleurs** pour mieux répondre à la demande et instaurer un suivi à court / long terme une fois dans le logement

16

Lien avec la demande de logement social

- **Simplifier les démarches**

° Inventer une télétransmission obligatoire afin que le demandeur ne doit plus joindre les documents
° Distribution à grande échelle du guide "Ma demande de logement social", ou fourni numériquement lors de la création d'une demande de logement social
° Un interlocuteur référent par numéro unique
° Reconfigurer le site "Demande de logement social" pour qu'il soit plus fluide à l'utilisation.

- **Modifier le fonctionnement des attributions**

° Adapter les logements (ascenseurs, rez-de-chaussée, ...) en fonction des demandes
° Réduire les délais d'instructions grâce à la construction de nouveaux logements.
° Demande DALO après 2 ans de demande
° Traiter en priorité les personnes en situation d'urgence (sans logement, à la rue)

Lien avec le parc immobilier disponible

- **Augmenter le nombre de logements**

°Construire davantage de logements : +40% de logements sociaux et plus adaptés aux grandes familles °Réadaptation des logements ° Faire des réquisitions °Recenser les logements vides et mettre en place des chantiers de rénovation en lien avec les 15h d'activité (RSA rénové). *Exemple : je vis à la rue. Je souhaite utiliser mes 15h/semaine pour rénover un logement, pour que je puisse y vivre ensuite* °Réhabiliter d'anciens bureaux ou bâtiments abandonnés en logements sociaux °Rappel du cadre légal aux propriétaires et bailleurs quant à la présence d'animaux °Favoriser les "mutations" de logement inter bailleurs sociaux

- **Améliorer la qualité des logements proposés et lutter contre l'insalubrité**

Proposer des logements "aux normes", et non insalubres

- **Agir sur les loyers**

°Augmenter les loyers des logements sociaux pour diminuer les logements privés et favoriser la construction de nouveaux logements

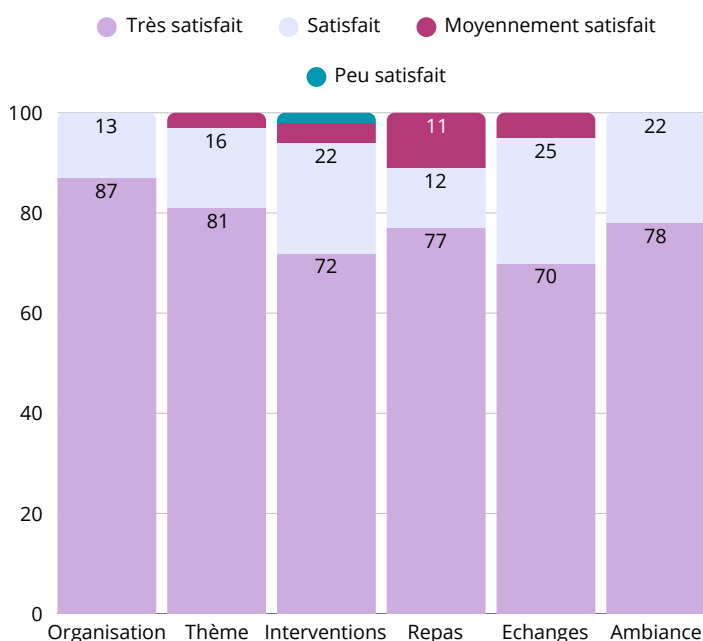
°Plafonner les loyers



Autres propositions

- Inventer un **pack d'accès au logement** auprès des différents fournisseurs (gaz, électricité, eau,...) et pris en charge par l'Etat

Satisfaction des participants



Satisfaction des participants (en %)

De façon générale, les participants sont satisfaits voire très satisfait de cette 2nde plénière de 2025.

Les interventions, le repas et les échanges ont fait davantage défaut sur cette rencontre.

Les remarques principales

- L'absence d'ordre du jour de la journée, à disposition sur les tables ou fourni en amont
- Le manque d'interaction dans les présentations
- La densité des interventions : beaucoup de chiffres
- L'éloignement de la ville de Dunkerque par rapport à l'ensemble de la région
- L'organisation des tables pour pouvoir discuter avec des personnes que l'on ne connaît pas.

Et après ?

A la suite de cette journée, les délégués du CRPA ont eu l'occasion de participer à une rencontre organisée par la communauté urbaine de Dunkerque autour du logement d'Abord. Le guide "Ma demande de logement social" a été actualisé pour prendre en compte leurs remarques.



1.3.3. Plénière 3 : Les violences intrafamiliales



Objectifs:

- Définir ce que sont les violences intrafamiliales
- Déterminer les droits des victimes de violences mais aussi des auteurs
- Partager des expériences de terrain

Date et lieu :

- 3 octobre 2025, Montdidier

Les participants:

- 82 inscrits
- 71 participants (y compris membres du CRPA)
- 17 professionnels
- 54 personnes concernées
- 47 retours de questionnaires de satisfaction
- 23 nouveaux participants

Les participants par département:

- 18 personnes du Nord
- 6 personnes du Pas-de-Calais
- 39 personnes de la Somme
- 8 personnes de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

- AGENA: définition des violences intrafamiliales, définition des droits des victimes et des auteurs, et présentation de dispositifs
- APREMIS et maison des familles de Montdidier : présentation de dispositifs pour les victimes et pour les auteurs de violences intrafamiliales

Les travaux en ateliers:

Plusieurs ateliers ont été organisés durant l'après-midi.

Le 1er fut destiné à déconstruire les idées reçues autour des violences intrafamiliales (par exemple : "si la femme battue reste, c'est qu'elle le veut bien", "si je le quitte, je n'ai plus d'argent", "Ca ne sert à rien de porter plainte").

Un 2ème atelier a permis de mettre en lumière les répercussions des violences sur la famille et sur les enfants.

Enfin, le dernier atelier a permis aux participants de réaliser des propositions pour prévenir les violences intrafamiliales.



Les propositions du CRPA:

23 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

QUELQUES PRECONISATIONS EN CAS DE VIOLENCES, QUELLE QUE SOIT LA FORME :

Partir dès que possible, dès que les violences s'installent

"Une fois pas deux" → porter plainte

Si une personne a des traces de coups, l'isoler et la convaincre de porter plainte

En se confiant à des proches (amies, famille, ...) ou des professionnels, à des associations locales, appeler les numéros d'urgence

SENSIBILISER

Faire de la prévention dans les écoles, collèges, lycées

Former les professionnels (corps médical, travailleurs sociaux, forces de l'ordre, éducation nationale) et avoir des ambassadeurs

Sensibiliser la police et la gendarmerie

Mettre en place des ateliers dans les PMI

Informers le grand public (réseaux sociaux, télévision, journaux, forums, ...)

DEVELOPPER LES MOYENS

Financement de l'Etat de plus de dispositifs CJPP ;

Développer davantage de dispositifs d'accueils des victimes et des auteurs (accueils d'urgence, ...);

Proposer des mises à disposition de logement pour les victimes de violences sans passer par le 115;

Développer les moyens financiers et humains pour accompagner les victimes de violences.

Créer des systèmes de transport d'urgence pour les victimes de violences

Favoriser l'ouverture du dialogue via des médiateurs par exemple

Simplifier les démarches administratives

Du côté de la justice...

Alourdir les peines prononcées / obligation de quitter le département de résidence de la victime

Majorer le nombre d'avocats spécialisés

Utiliser la médiation animale pour favoriser la mise en confiance des enfants lors d'interrogatoire.

Prendre davantage en compte l'enfance et le passé de l'individu.

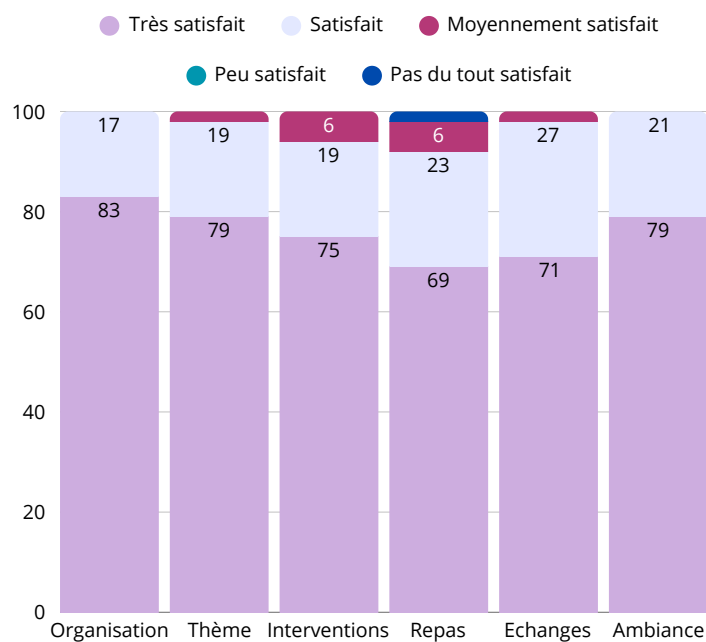
D'AUTRES PROPOSITIONS DESTINÉES AUX AUTEURS :

Permettre aux personnes d'extérioriser leur colère ou violence par une activité sportive ou culturelle.

Proposer des ateliers, ou des "cures" de gestion de la violence pour les auteurs

Favoriser la prise en charge de consultations psychologiques pour les auteurs pour éviter les passages à l'acte

Satisfaction des participants



Satisfaction des participants (en %)

De façon générale, les participants sont satisfaits voire très satisfaits de la 3ème plénière 2025 organisée par le CRPA Hauts-de-France.

A la marge, font défaut les interventions, le repas, les échanges et le thème de la journée

Les remarques principales

- Il aurait été intéressant d'avoir une intervention de la maison de confiance et de la gendarmerie (protection des familles)



Contributions du Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées Hauts-de-France

Réflexions, constats et propositions
Les violences intrafamiliales
Suite du travail collectif mené lors du CRPA Hauts-de-France du 3 octobre 2025.

Contexte:

Selon les chiffres de l'INSEE, en 2019, près de 160 000 personnes (mineurs et majeurs confondus) ont été victimes de violences, physiques ou sexuelles, dans le cadre familial. Cela représente près de 65% des victimes pour violences intrafamiliales en 2019.

(Source: Annuaire des chiffres de : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1202812?geo=FRANCE&table=1202812>)

Pour cette 3ème plénière, le CRPA Hauts-de-France a choisi d'aborder la thématique des violences intrafamiliales, avec une approche multi-dimensionnelle : la prise en charge des victimes de violences, mais aussi la prise en charge des auteurs de violences.

Il est apparu essentiel de faire le point sur ce que sont les violences intrafamiliales et de donner des éléments de cadrage : qui elles concernent, ce qu'elles impliquent,...

Plusieurs témoignages des professionnels qui accompagnent les victimes et auteurs des violences, et des acteurs municipaux, ont également permis de partager des expériences riches en enseignements. Le cadre offert lors de la journée a permis à chacun de se sentir suffisamment à l'aise, dans une ambiance respectueuse, pour avoir pris la parole.

1.3.4. Plénière 4 : La culture dans tous ses états



Objectifs:

- Découvrir et expérimenter différentes formes de cultures
- Définir la culture
- Lutter contre les idées reçues autour de la culture
- Réaliser des propositions pour améliorer l'accès à la culture des personnes en situation de précarité.

Date et lieu :

- 19 décembre 2025, Liévin (62)

Les participants:

- 84 inscrits
- 69 participants
- 13 professionnels
- 56 personnes concernées
- 58 retours de questionnaires de satisfaction
- 35 nouveaux participants

Les participants par département:

- 20 personnes du Nord
- 25 personnes du Pas-de-Calais
- 16 personnes de la Somme
- 8 personnes de l'Aisne



Partenariat :

De façon tout à fait nouvelle, le CRPA s'est associé au programme RESPIRATIONS pour mettre en place cette journée autour de la culture.

Les interventions lors de cette journée:

Organisée sous le format d'un forum ouvert, la matinée de ce CRPA a accueilli différents partenaires :

- Radio plus : plateau de 3h de direct avec successions d'interviews
- Création artistique
- Les petits débrouillards : 3 stands autour d'expériences scientifiques
- La FAS Nationale : programme Respirations et Vacances pour tous
- Du vent dans les mots : utilisation du mot sous toutes ses formes pour faciliter l'expression de tous
- l'abej SOLIDARITE : atelier d'écriture
- CRPA : atelier découverte de la guitare
- Fresque de la culture
- La Belle Histoire : avec la présence des Jojos, les facteurs de bonheur



A la suite de ce forum ouvert, un temps en plénière a été organisé afin de tenter de donner une définition de la culture. Ce temps a été mis en place de façon ludique au travers un quiz.

Après le déjeuner, un débat mouvant a permis de questionner les idées reçues autour de la culture. Par exemple : "La culture est un besoin essentiel, au même titre que se loger ou se nourrir", "La culture ce n'est pas seulement l'art : c'est aussi, la cuisine, la science, le sport, les traditions", "Participer à la culture donne plus de pouvoir pour agir dans la société".

Les ateliers proposés :

Basé sur les freins soulevés lors du stand "fresque de la culture", et sous la forme d'un world-café, les participants ont réalisé un atelier en groupe. Chacun devant proposer des solutions face aux freins évoqués dans la fresque de la culture.

Les ateliers portaient les noms suivants :

- Si vous parliez à un élu / représentant de l'Etat de l'accès aux pratiques culturelles, vous lui diriez-quoi ?
- Comment aider un amie à lever ses peurs, vaincre sa timidité pour participer à un événement culturel ou se rendre dans un lieu culturel ?
- Comment est-ce que je souhaite être informé des activités culturelles de ma ville ou de mon territoire ?
- Si j'ai envie de créer ou mener une pratique culturelle dans ma structure, comment je fais ?
- Quand un lieu / événement culturel semble trop loin : comment faire ?
- Si les musées, monuments, salles de spectacles étaient gratuits, vous iriez ? Pourquoi ?
- Qu'est ce qui me motiverait à participer / créer une pratique culturelle ?



Les propositions du CRPA:

21 propositions principales ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

Si vous parliez à un élu / représentant de l'Etat de l'accès aux pratiques culturelles, vous lui diriez-quoi ?

Les propositions ressorties prioritaires :

"Finançons la culture, pas la guerre !"

Rendre les pratiques culturelles plus accessibles aux personnes en situation de handicap

Créer / rétablir le Pass Culture pour tous

Rendre éligibles les activités culturelles pour les 15h d'activités du RSA

Comment aider un.e ami.e à lever ses peurs, vaincre sa timidité pour participer à un événement culturel ou se rendre dans un lieu culturel?

Les propositions ressorties prioritaires :

Accompagner pour une 1ère fois

Favoriser des temps d'écoute active, pour que la personne se sente écoutée et entendue

Donner envie

Comment est-ce que je souhaite être informé.e des activités culturelles de ma ville ou de mon territoire ?

Les propositions ressorties prioritaires :

Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer

Favoriser l'affichage dans les bus, les vitrines, les magasins, les PMU, les cafés et bars, les écoles,

...

Si j'ai envie de créer / mener une pratique culturelle dans ma structure, comment je fais ?

Les propositions ressorties prioritaires :

Communiquer / sensibiliser le public

Je n'hésite pas, je fonce !

Solliciter son réseau, créer des partenariats financiers ou opérationnels

Quand un lieu / événement culturel semble trop loin, comment faire ?

Les propositions ressorties prioritaires :

On mutualise avec d'autres structures du territoire (achat d'un bus collectif par exemple)

Proposer des hébergements solidaires gratuits la veille ou le soir de l'événement

Intégrer les transports dans le Pass' culture (prêt de véhicule, carburant, etc)

Si les musées, monuments, salles de spectacles étaient gratuits, vous iriez ? Pourquoi ?

Les propositions ressorties prioritaires :

Oui ! Pour m'inspirer et me donner envie de faire quelque chose

Oui et non. On peut voir des choses belles payantes ou non

Oui! Pour voir les choses en vrai et pas que sur un écran.

Qu'est ce qui me motiverait à participer / créer une pratique culturelle?

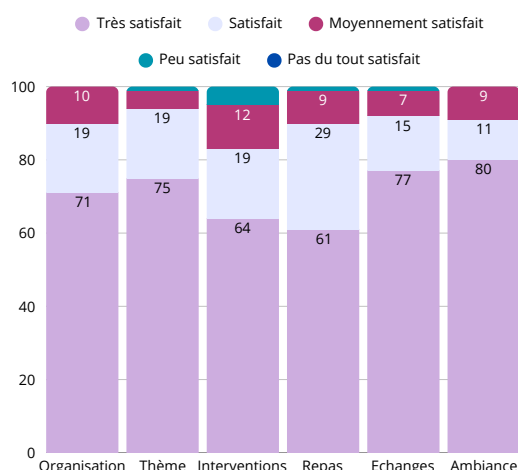
Les propositions ressorties prioritaires :

Sortir du quotidien

Acquérir de nouvelles connaissances / expériences

Du temps partagé

Satisfaction des participants



De façon générale, les participants sont satisfaits voire très satisfaits de cette dernière plénière CRPA de 2025.

Les personnes les moins satisfaites restent à la marge. Néanmoins, l'organisation d'un forum serait à améliorer pour que chacun puisse profiter autant que possible des stands proposés, ce qui n'a pas forcément été le cas en ce 19/12/25.

Satisfaction des participants (en %)

Les remarques principales

- Proposer davantage de stand en anglais
- Modifier le repas pour avoir des frites
- Longueur dans les stands l'après-midi
- Distance par rapport au lieu de réalisation des plénières
- Diversifier les activités : il manquait de la danse par exemple
- Manque de temps pour faire tous les ateliers

Au delà des remarques ci-dessous,, il est intéressant de spécifier que le format de forum a beaucoup plu, de façon générale, aux participants. S'agissant d'une première fois, l'aspect ludique et dynamique ont été souligné.

Elections des délégués 2026

Cette dernière plénière 2025 fut l'occasion d'élire les délégués pour l'année 2026. Une nouvelle personne rejoint les rangs du CRPA Hauts-de-France en 2026.



1.4. Les représentations du CRPA Hauts-de-France

1.4.1. COMED départementales

En 2025, les personnes concernées ont été représentées par les délégués du CRPA dans les départements du Nord, de la Somme, de l'Oise et du Pas-de-Calais.

- Nord** Le titulaire et le suppléant se sont partagés la représentation en y allant de façon alternée.
Les COMED du 59 ont lieu deux fois par mois, ce qui demande un investissement temps important, difficile à tenir seul. Néanmoins, les délégués y ont participé de façon régulière.
Au total, ce sont donc 18 rencontres organisées.
- Pas-de-Calais** La nomination en COMED 62 d'un délégué du CRPA en octobre 2024 porte ses fruits. Le délégué nommé, très investi, se rend en présentiel à chaque rencontre organisée.
Cela représente 11 rencontres dans l'année.
- Aisne** Malgré la présence d'une déléguée du CRPA dans l'Aisne encore en 2025, le CRPA n'a pu être représenté dans cette COMED. Une nouvelle demande a été réalisée en cours d'année, mais aucun retour ne nous a été fait.
- Somme** Depuis plusieurs années, le même délégué participé à ces COMED. Néanmoins, en 2025, ce dernier a souhaité arrêter ces représentations faute de temps disponible.
Une déléguée du CRPA a su prendre la relève, mais cela de façon tardive dans l'année. De plus certaines dates étaient concomitantes avec d'autres instances. De fait, seule 1 rencontre a été honorée par le CRPA en 2025.
- Oise** La déléguée qui participé aux COMED de l'Oise n'a pas pu renouveler son mandat au sein de cette instance, et ce pour des raisons personnelles. Elle a néanmoins pu participer à 2 rencontres de la COMED de l'Oise en 2025.
Une nouvelle mandature a été proposée. Mais cela n'a finalement pas abouti. De nouvelles démarches seront entrepris en 2026, fonction de l'intérêt des délégués pour l'instance.
Depuis fin 2024, une COMED spécifique à l'Arrondissement de Compiègne a été mise en place. Une déléguée du CRPA y est mandatée depuis sa mise en place. 1 rencontre par mois est mise en place. La déléguée a participé à 100% des rencontres.

1.4.2. PDALHPD

En 2025, les délégués du CRPA Hauts-de-France ont participé à de nombreuses rencontres concernant la révision du PDALHPD.

Ces invitations ont été réalisées uniquement dans le département du Nord.

Au total, ce sont 4 rencontres auxquelles ont participé les délégués :

- 9/09/25 - Dunkerque
- 23/09/25 - Lille
- 30/09/25 - Douai
- 07/10/25 - Valenciennes

1.4.3. Conférence Intercommunale du Logement

En fin d'année 2025, le CRPA a également été contacté par la communauté d'agglomération Hénin Carvin dans le Pas-de-Calais. Un délégué du CRPA a participé notamment à la révision de la convention intercommunale d'attribution de logements sociaux. Trois ateliers ont été mis en place les 23/09/25, 7 octobre et 7 novembre 2025.

1.4.4. Comité Stratégique Partenarial SIAO

En 2025, le CRPA a également participé aux rencontres des comités stratégiques partenariaux des SIAO de la Somme et du Nord.

Une rencontre par département a donc été organisée :

- Dans le Nord : 11/09/25
- Dans la Somme : 7/10/25

1.4.5. Conseil National des Personnes Accueillies et Accompagnées (CNPA)

En 2025, deux délégués du CRPA Hauts-de-France ont également été élus délégués du CNPA. La représentation de la délégation des Hauts-de-France était donc systématique.

Néanmoins, d'autres délégués ont également participé aux plénières du CNPA, notamment celle sur la culture le 11 décembre 2025 et celle sur l'immigration en mars 2025.

Deux points de vigilance devront être abordés en 2026 concernant les liens CRPA / CNPA :

- le cumul des mandats délégué CRPA / délégué CNPA, venant impacter les calendriers des délégués en question. L'organisation des différentes instances ainsi que l'organisation propre à chaque délégué s'en trouve très complexifiée, les délégués souhaitant s'investir pleinement dans chacun de leur mandat. De plus, des confusions fréquentes entre les instances, entre les différentes organisations, etc.
- les thématiques abordées en plénière CRPA et CNPA. A plusieurs reprises, des plénières sur une thématique identique ont été organisées à quelques semaines (voire jour) d'intervalle. Cela entraîne notamment une lassitude des délégués concernés par l'organisation de ces deux plénières, une plus difficile mobilisation des personnes, et de la confusion entre les deux instances.

2. ELEMENTS QUALITATIFS

2.1. Mobilisation régionale

Depuis plusieurs années, le CRPA Hauts-de-France est présent et mobilisé sur 80% du territoire régionale, soit 4 départements sur 5. La mobilisation dans le département de l'Oise est inexistante et ce pour plusieurs raisons :

- territoire éloigné géographiquement (sud de la région)
- territoire sur lequel le nombre de structures est moins important que sur les autres territoires
- lien associatif peu développé.

Le CRPA Hauts-de-France a tout de même essayer de mobiliser ce territoire notamment lors de la plénière du 3 octobre 2025 à Montdidier (ville se situant proche de la frontière avec l'Oise). Mais aucune personne de l'Oise n'a été présente lors de cette plénière.

Toutefois, les délégués souhaitent poursuivre leur mobilisation en continuant de participer aux COMED de ce département et en allant à la rencontre des associations de ce territoire.

Le département de l'Aisne est également un territoire investi mais dans une moindre mesure. Bien que l'une des délégués du CRPA habite ce département, et qu'un groupe de 5 à 8 personnes se mobilisent systématiquement sur les plénières, le CRPA peine à mobiliser de nouvelles structures et à participer aux COMED de ce département.

Les départements du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais sont quant à eux très investis :

- de nombreuses associations participent fréquemment aux plénières
- les délégués du CRPA sont présents dans chacune des COMED depuis plusieurs années
- ...

De façon générale, le CRPA des Hauts-de-France est une instance qui fonctionne bien avec une mobilisation forte des personnes concernées et travailleurs sociaux sur les événements qu'il organise .

2.2. Renforcement partenariaux

L'année 2025 a été marquée notamment par un renforcement des liens entre le commissaire à la stratégie de lutte contre la pauvreté.

En effet, pour la 1^{ère} fois, le commissaire à la stratégie de lutte contre la pauvreté a participé à la 1^{ère} plénière du CRPA sur la thématique de l'accueil des animaux en structures d'hébergement. Au delà de sa participation, il a également soutenu certaines propositions émanant de cette plénière, et des avancées régionales sur le sujet ont été apportées.

De plus, a de nombreuses reprises au cours de l'année, le Commissaire a convié le CRPA sur des groupes de travail où la parole des personnes accueillies était attendue (notamment sur les questions de précarité énergétique).

En 2025, la participation de la DREETS et de certaines DDETS sont également à souligner. Des courriers systématiques leur sont désormais envoyés, que ce soit pour les invitations aux plénières, ou pour l'envoi des comptes-rendu du CRPA. Sur un total de 4 plénières en 2025, la DREETS était présente sur 2 d'entre elles et a salué le travail mis en place par les délégués du CRPA.

En 2026, le CRPA Hauts-de-France souhaite maintenir ces liens avec ces institutions fondamentales en région.

2.3. Soutien financier complémentaire

En 2025, les CRPA régionaux ont eu l'opportunité d'être soutenu par la DIPLP, de façon complémentaire au soutien socle et historique de la DIHAL.

Ce soutien financier complémentaire a permis notamment de développer et prendre en charge des actions de partenariats et d'aller-vers. Ces actions ont notamment permis de développer de nouveaux partenariats (outre ceux avec le commissaire à la stratégie de lutte contre la pauvreté, DREETS et DDETS) avec des écoles du travail social, avec des conseils départementaux (notamment la Somme et le Pas-de-Calais), Comités stratégiques partenariaux des SIAO de la Somme et du Nord, ...

Ce soutien complémentaire a aussi impactés fortement la charge de travail et les agendas des délégués du CRPA Hauts-de-France et des porteurs régionaux.

2.4. Investissement des délégués CRPA

Pour la 1ère fois depuis plusieurs années, l'investissement des délégués est très disparate.

L'ensemble des représentations ont été assurées par les mêmes délégués qui ont choisi de s'investir dans leurs missions. A contrario, au moins 3 délégués se sont plutôt désinvesti du CRPA Hauts-de-France. L'un d'eux pour des raisons professionnelles. Les deux autres, sans raison clairement évoquée. Ces deux derniers ayant été réélus en 2026, un éclaircissement de leur investissement devra être opéré en début d'année pour assurer au mieux les missions des délégués pour l'année à venir et pour éviter que la charge des missions du CRPA Hauts-de-France ne repose que sur un petit nombre de délégués.

Une attention toute particulière sera mise sur ce point, notamment lors du 1er comité de pilotage du CRPA Hauts-de-France en 2026.

3. Compte-rendu financier

Le tableau ci-dessus reprend les éléments de dépenses concentrés sur les financements de la DIHAL en 2025.

Budget DIHAL		Réalisé		
Catégorie de dépense	Plafond de dépenses par région	Dépenses financées	Solde	%
Frais_de_portage	9 540,00 €	9 540,00 €	- €	100%
Frais_de_mission	8 800,00 €	8 939,26 €	- 139,26 €	102%
Frais_des_délégués	2 500,00 €	1 888,05 €	611,95 €	76%
Total plafond de dépenses régional annuel CRPA	20 840,00 €	20 367,31 €	472,69 €	98%

Tableau issu de l'outil de reporting régional

Explication des écarts

Frais de portage : les frais de portage au 1^{er} novembre 2025 représentent 23 523 euros. Une projection au 31/12/25, qui ne pourra être ajustée et stabilisée qu'à la clôture des comptes, nous amène à 28 228 euros. Soit un déficit de 4 705 euros, couvert par la Fédération des Acteurs de la solidarité Hauts-de-France (porteur du CRPA en région) par ses fonds propres, et ce malgré le cumul des financements de la DIPLP et de la DIHAL sur les frais de portage. Ces éléments correspondent au temps d'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre des activités du CRPA.

Frais de missions : L'intégralité des plénières et Comités de pilotage ont été réalisés en 2025. Malgré le souci permanent de bonne gestion et de maîtrise des coûts des délégués du CRPA Hauts-de-France et de son porteur régional, il a fallu prendre en charge des nuitées d'hôtel à plusieurs reprises pour les délégués éloignés des lieux de réunions et dont les transports sont insuffisamment développés. Ces frais ont été plus important en 2025 dû à la mobilisation importante d'une petite partie des délégués du CRPA Hauts-de-France.

De plus, le CRPA Hauts-de-France est une instance qui fonctionne bien avec un nombre de participants à chaque fois importants et venant de la quasi totalité de la région de France.

Cette participation impute directement la ligne "frais de missions" notamment sur la tarification plus importante des frais de repas lors des plénières, ainsi que les frais de remboursement kilométriques des structures.

Frais des délégués:

Plusieurs faits viennent expliquer les écarts entre le plafonds de dépenses et les dépenses réelles :

- Nombre de délégués régionaux (8)
- Plusieurs délégués n'utilisent pas leur prise en charge du forfait de téléphonie
- D'autres ont un forfait téléphonique inférieur au plafond remboursé
- L'ensemble des délégués est soucieux de la gestion des dépenses et font l'économie de certains frais : par exemple, en 2025, peu de délégués ont souhaité bénéficier d'un agenda papier, préférant utiliser la version informatisée.

CONCLUSION & PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a été une année riche en interventions pour les délégués du CRPA Hauts-de-France. Bien que l'investissement des délégués n'est pas identique d'une personne à l'autre, le CRPA a réussi à se saisir de nombreuses opportunités pour promouvoir la participation et défendre au mieux l'intérêt des personnes concernées.

L'équipe du CRPA Hauts-de-France reste une équipe soudée et investie corps et âmes dans leurs missions.

En décembre 2025, se sont tenues les élections des délégués du CRPA pour l'année 2026.

Ont ainsi été nommés délégués / membre actifs du CRPA Hauts-de-France :

- Pour le Nord: Serge LAURENCE, Alain PRONNIER et Moctar GUIDADO
- Pour le Pas-de-Calais: Pascal MASCLEF et Albert SERVAIS
- Pour l'Aisne: Cécilia VAN DORPE
- Pour la Somme: Jacques MUKANYA et Nafissa LAIREDJ

L'équipe du CRPA Hauts-de-France change peu mais intègre néanmoins une nouvelle personne motivée pour représenter les personnes concernées au sein des différentes plénières et instances de participation régionales.

En 2026, le CRPA Hauts-de-France aimerait poursuivre la dynamique lancée sur les plénières, en réussissant à mobiliser autant voire plus de participants sur chacune des rencontres. Nous aimerions également que de nouveaux territoires puissent être investis pour que le CRPA Hauts-de-France représente 100% des départements de la région.

Nous souhaitons également poursuivre nos actions au sein des écoles du travail social : en effet, les futurs travailleurs sociaux ayant un rôle à jouer fondamental dans la participation des personnes qu'ils accueilleront dans l'avenir au sein des structures. Les délégués du CRPA Hauts-de-France ont à cœur de (re)mettre au cœur des pratiques professionnelles les personnes concernées et de démontrer l'intérêt de la participation pour les professionnels de terrain.

Enfin, à ce jour, bien que nos interlocuteurs se soient diversifier et qu'une meilleure prise en compte des propositions faites par le CRPA est observable à la marge, nous regrettons encore le manque de retour des institutionnels régionaux et nationaux.

Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement**



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Emmie LEBRUN

Chargée de mission Santé / Participation

06 43 56 99 48

emmie.lebrun@federationsolidarite.org